



On me verbalise sur un véhicule voler !!!

Par **Cheik cado**, le **06/02/2008** à **19:52**

Bonjour, rnj'aimerais avoir votre avis sur la situation qui m'arrive. rnJe n'ai plus le permis suite à une perte de point et je possède un véhicule dans ma proprieter privé qui n'est pas assurée vu que je ne l'utilise pas. rnJe l'ai sortie pour la mettre sur la voie publique (devant ma maison) pour faire du rangement dans mon garage et le coup du sort à fait qu'on me le vole. rnJe vais donc de ce pas porter plainte au commissariat relatant les faits comme ils se sont passé réellement. rnEt la on me dit qu'il sont obliger de me verbaliser car mon véhicule que l'on ma volé se trouvait sur la voie publique non assuré !! et que je recevrai donc une amende qui doit être dans les 500 euros environ !!! rnJ'ai beaucoup de mal à avaler la pilule, je compte faire opposition mais que dire ? rnSi quelqu'un si peut m'eclairer sur cette situation rnMerci d'avance à tous ce qui me répondront